



# SERMONS DE L'INSTITUTION DE LA S. CENE.

SERMON PREMIER. \*

L'EPITRE AUX CORINTHIENS  
Chap. XI. v. 17. 18. 19.

\* Pro-  
noncé a  
Charen-  
ton, le  
14. Nov.  
1660.

17. Or en cecy, que je vous declare, je ne vous louë point; c'est que vous-vous assemblez non point en mieux, mais en pis.

18. Car premierement, quand vous-vous assemblez en l'Eglise, j'entens qu'il y a des partialitez entre vous; & j'en crois quelque partie.

19. Car il faut, qu'il y ayt mesme des heresies entre vous, afin que ceux, qui sont de mise, soyent manifestez entre vous.



HERS FRERES,

Ce que l'on ait communément, quë  
A des

Chap.  
Xl.

des mauvaises meurs viennent les bonnes loyx, a aussi lieu en la religion. Car comme les desordres des citoyens dans un Etat éveillent l'esprit du Prince, qui le gouverne, & luy font chercher le moyen de remedier aux maux, qu'il y voit, par de sages & salutaires ordonnances; ainsi dans l'Eglise les fautes & les abus des particuliers donnent occasion aux bons Pasteurs, qui en ont la direction, d'étudier & de proposer, & declarer a leurs troupeaux les saintes & veritables regles de la foy, & de la conduite Chrétienne; & de les mettre dans une plus grande lumiere au milieu d'eux, qu'elles n'y étoient auparavant. Nous en avons un illustre exemple dans cette épître de S. Paul aux Corinthiens. Leur Eglise étoit en mauvais état; pleine d'abus & de desordres, qui s'y étoient coulez en peu de temps par la fraude de l'ennemy, depuis l'absence de l'Apôtre qui l'avoit plantée. C'est ce qui excita la plume de ce Saint homme a leur écrire cette admirable épître; où il leur donne des preservatifs excellens contre tous leurs maux; éclaircissant diverses veritez contre les tenebres de l'erreur, & éta-

*sur la I. Epître aux Corinthiens.* 3

& établissant les loix & la discipline de <sup>Chap.</sup> la Sainteté, & de la charité & concorde <sup>XI.</sup> Evangelique contre l'impudence & les debordemens du vice. Enfin cette épître est un tresor de sagesse celeste; qui nous fournit abondamment le vray & assuré moyen de maintenir le Christianisme en sa pureté, & de le reformer par tout, où il en est descheu. Heureuse faute de l'Eglise des Corinthiens, qui a produit un si grand bien pour toute la Chretienté. De leur erreur est venu l'éclaircissement de la verité; de leur relâchement, l'affermissement de la discipline; de leur licence, le reglement de nos meurs; de leurs divisions, les loix de l'union Chrétienne; & de leur confusion, l'établissement de l'ordre. Benit soit Dieu, qui de leur mal a tiré nôtre bien, ménageant tellement cette rencontre, qu'en pensant leurs playes par la main de son Apôtre, il a par mesme moyen donné a toutes les Eglises de son Fils, en quelque lieu & en quelque temps qu'elles vivent, un divin & infailible remède contre le schisme & l'herésie; les plus mortels de tous les poisons de l'Enfer. Car toutes les parties de cette épître

font pleines d'enseignemens excellens, tres-utiles a tous fideles, soit pour l'instruction de leur foy, soit pour la correction & la sanctification de leurs meurs. Celle nommément, dont nous avons leu les premieres paroles, & qui s'étend jusqu'a la fin du chapitre, est remarquable entre les autres; Elle nous instruit divinement & des assemblées Chrétiennes, & de leur fin & de leur usage en general, & en particulier de la Cene du Seigneur, qui s'y celebre, qu'elle repurge des abus, dont quelques uns des communians l'avoient souillée a Corinthe; & pour cet effet en rapporte la vraye, & sincere institution, en représentant l'auteur, le dessein & le sujet; & de-là induisant la préparation necessaire pour y participer legitimement, & avertissant les Corinthiens que c'étoit pour avoir manqué a ces devoirs, que quelques uns d'entr'eux avoient attiré les châtimens de Dieu sur eux, d'où l'Apôtre prend occasion de toucher en deux mots la nature & le fruit des châtimens & des corrections, que le Seigneur dispense aux fideles; & enfin il conclud par une briève exhortation aux

Corin-

Corinthiens a pratiquer religieusement Chap.  
XL  
ce qu'il venoit de leur enseigner, leur promettant de les visiter & de donner ordre au reste, s'il y avoit quelque chose, qu'il n'eust pas expressément touchée dans cette epitre. Il n'y a personne, qui ne voye combien toute cette doctrine nous est necessaire, & combien il est a propos de nous en faire souvenir, particulierement en ces temps, & en ces lieux. Car pour nos assemblées, si elles sont exemptes du desordre, que Saint Paul remarque nommément en celles des Corinthiens; nous ne pouvons nier, qu'il ne s'y en commette beaucoup d'autres, non moins desagréables a Dieu, & aussi contraires a la sainteté, qui y devoit reluire. Et quant a la Cene du Seigneur, l'abus de ceux de Rome l'ayant prodigieusement corrompue, & tellement changée, qu'il n'y reste presque plus rien de sain, ny d'entier; il nous importe infiniment de consulter cet oracle de Dieu, & de nous bien instruire de la verité de la nature, & de la pureté de l'usage de ce saint & salutaire mystere; soit pour nous garantir des pernicieux levains de l'erreur, soit pour

6

## S E R M O N I.

Chap.  
XI.

recueillir de ce sacrement les fruits divins, que le Seigneur y presente a ceux, qui le celebrent dignement & legitime-  
ment. Et enfin quant aux châtimens de Dieu, certainement & ceux que nous souffrons desja, & ceux, qui nous menacent pour l'avenir, & que nous voyons tout preparez, si nous ne les prevenons par un vray & sincere amendement de vie, nous obligent a mediter maintenant ce que l'Apôtre nous en apprend, avec plus d'attention & d'application d'esprit, que nous ne l'avons fait jusques icy; tant pour nous fortifier a les supporter patiemment & constamment, que pour nous consoler dans nos épreuves. C'est pour ces raisons, Freres bien-aymez, que nous avons choysi cette partie de l'Epître de l'Apôtre pour estre desormais le sujet de nos actions en ce lieu, si le Seigneur le permet; esperant qu'avec sa grace, les leçons, que le Saint Apôtre nous y donne seront tres-utiles a vôtre edification. Dieu, sans l'invocation duquel nous ne devons rien commencer, comme sans son ayde nous ne pouvons rien ny achever, ny avancer, veuille tellement nous adresser &

vous

sur la I. Epître aux Corinthiens. 7

vous & moy par la lumiere de son <sup>Chap.</sup> Esprit, que prenant droitement le sens <sup>XI.</sup> de sa parole sainte, & la recevant dans nos cœurs avec une pleine obeissance de foy, nous en tirions tout le fruit qu'elle contient, a sa gloire, & a la sanctification de nos ames & de nos corps, & a nôtre salut eternel dans le Royaume de son Fils nôtre Seigneur Iesus Christ. Amen.

Dans les paroles, que vous avez entendues, vous aurez peut estre desja remarqué vous mesmes, Freres bien-aymez, les trois points, qui s'y découvrent clairement; le premier, la reprimande, que l'Apôtre fait aux Corinthiens en general de ce que leurs assemblées n'étoient pas telles, qu'elles devoient estre, si bien qu'au lieu de les amander & avancer en la pieté, elles servoyent plustost par leur abus a les gêter & a les empirer; Or en cecy, que je vous declare (dit-il) je ne vous louë point; c'est que vous vous assemblez non point en mieux, mais en pis. Le deuxiesme point, qu'il leur touche c'est, que dans le verset suivant il leur specifie & designe plus particulièrement, le vice, ou le defaut de leurs assemblées

A 4.

Chap.  
XI.

semblées ; assavoir la division , & la mes-intelligence , qui y paroissoit ; *Car* (dit-il) *premierement, quand vous vous assemblez en l'Eglise, j'entens qu'il y a des partialitez entre vous ; & j'en crois quelque partie.* Enfin le troisieme & dernier point de ce texte est ce qu'il leur dit de la necessité des divisions & heresies entre les Chrétiens , & de l'usage qu'en tire la providence de Dieu pour la louange de ses eleus ; & il leur met cela en avant pour justifier la créance , qu'il avoit ajoutée a vne partie des choses , qu'on luy avoit dites de leurs divisions ; *Car il faut* (dit-il) *qu'il y ayt mesmes des heresies entre vous , afin que ceux , qui sont de mise, soyent manifestez entre vous.* Ce sont les trois points , que nous avons a mediter pour l'intelligence de ce texte ; Le premier des assemblées Ecclesiastiques des Chrétiens ; le deuxiesme des divisions, ou partialitez de celles des Corinthiens ; & le troisieme de la necessité & de l'usage des heresies. Nous traiterons les deux premiers en cette action, s'il plaist au Seigneur ; & toucherons brievement le troisieme , autant qu'il sera necessaire pour en montrer la liaison avecque les deux

deux precedens ; en remettant l'exposition pour le fond a un autre exercice. <sup>Chap. XI.</sup>

Voicy donc comment l'Apôtre s'exprime sur le premier de ces trois points ; *Oren cecy que je vous declare ( dit-il ) je ne vous louë point ; c'est que vous vous assemblez non point en mieux , mais en pis.* Cy devant au commencement de ce chapitre il louoit le soin & la diligence des Corinthiens a retenir & conserver fidelement les enseignemens qu'il leur avoit donnez , & les ordres qu'il leur avoit laissez ; *Je vous louë Freres (leur disoit-il) de ce que vous avez souvenance de tout ce qui est de moy & que vous gardez mes ordonnances , ou mes traditions , comme je vous les ay baillées.* Maintenant il corrige & restraint cette louange, en exceptant des choses, qu'il avoit louées en eux, l'abus qu'ils commettoyent dans leurs assemblées contre ses ordres , & contre les raisons toutes evidentes de la pieté ; *Si j'ay (dit-il) loué vôtre foy, & vôtre soin en autres choses , je suis contraint de vous avertir , que je ne louë pas vôtre conduite dans les assemblées ordinaires, que vous faites pour ouïr la parole de Dieu, & pour célébrer la Cene*  
du

Chap.  
XI.

du Seigneur tous ensemble. *Entecy que je vous declare, je ne vous louë point.* Son intention est claire, qu'il ne louë pas ce qu'il leur va toucher de l'abus de leurs assemblées Ecclesiastiques; que quant a ce point, il ne luy est pas possible de louër, ny d'approuver leur defaut. Les plus anciens & les plus corrects des exemplaires Grecs lisent un peu autrement, mais en mesme sens; assavoir, *παράγῃ. Mais ce n'est pas en vous louiant, que je vous*  
*ἔλλω τι*  
*ἐπαί-*  
*νών.*  
*declare, ou que je vous denonce cecy; c'est que vous vous assemblez en pis, & non en mieux;* En un mot, il veut dire, que parmy beaucoup de choses, qu'il reconnoist loüables en eux, il y en avoit quelques-unes, que sa conscience ne luy permettoit pas de louër, ny mesme de les laisser-là sans leur donner le juste blâme, qu'elles meritoient, & sans les advertir de s'en corriger, s'ils vouloyent bien servir Dieu selon l'ordre de sa maison. En quoy vous voyez la prudence & la charité de ce saint Homme. Car la reprimende étant une chose rude & facheuse de sa nature, & sur tout a des gens, qui ont le sentiment<sup>9</sup> un peu delicat, commé l'avoient ces Corinthiens; il adoucit  
 autant

tant qu'il peut, la censure, qu'il leur <sup>Chap.</sup>  
veut faire ; Premièrement en ce qu'il <sup>XI.</sup>  
ne les blâme, qu'après les avoir loués ;  
la louange précédante étant comme le  
sucré dont l'on tempere l'aigreur, ou  
l'amertume d'une médecine ; qui fait  
prendre & souffrir plus doucement la  
reprimende, qui vient en suite. Car cet-  
te louange donne du courage au pe-  
cheur, & releve son esperance, & l'o-  
blige a s'amander, pour ne pas gâter par  
un, ou deux defauts, l'estime honorable,  
que l'on fait de sa vertu. Secondement  
l'Apôtre les épargne encore en ce qu'au  
lieu de leur dire nettement, qu'il les blâ-  
me & les condamne en leur conduite ; au  
lieu d'user de ces paroles, ou d'autres  
semblables, rudes & picquantes, com-  
me leur faute ne l'avoit que trop meri-  
té, il leur dit seulement, qu'il ne les loue  
parce qu'il repete encore cy-aprés dans  
un lieu, où témoignant la peine, qu'il  
avoit a leur rien dire de fâcheux, & le  
desir qu'il auroit de ne leur donner, que  
des louanges, après leur avoir represen-  
té leur faute, il en communique avec  
eux, & leur en demande, s'il faut ainsi  
parler, leur avis, avant que de prononcer  
le

Chap.  
XI.

le sien ; *Que vous diray-je ?* ( leur dit-il )  
*Vous loueray-je ? Je ne vous loueray point en*  
*cecy.* C'est le langage d'un homme qui  
voudroit bien les pouvoir louer ; mais qui  
en est empesché malgré qu'il en ayt , par  
l'horreur trop evidente de leur faute.  
Après cette preface il leur declare leur  
faute ; *C'est* ( dit-il ) *que vous vous assem-*  
*blez , non point en mieux , mais en pis.* Quel-  
ques hommes savans pour expliquer ce  
passage rapportent , que c'étoit la coûtume  
entre les Payens de la Grece , que les  
personnes riches faisoient quelques of-  
frandes a leurs faux Dieux , qui en suite  
étoient distribuées aux pauvres ; que par-  
fois aussi il se faisoit parmy eux des fe-  
stins , ou repas communs , où chacun  
contribuoit selon ses moyens , les uns  
plus & les autres moins , bien que tous  
en jouissent également. Ils feignent en  
suite que les Chrétiens de Corinthe , &  
de l'Achaïe a l'imitation de ces Payens  
s'assembloient tous les dimanches , &  
faisoient un festin aux despens des plus  
riches , où l'on traitoit tous les fideles in-  
differemment , & que les pauvres em-  
portoient ce qui en restoit chez eux  
pour le soulagement de leurs familles ;  
Mais

Gror.

Mais qu'après le départ de S. Paul, qui <sup>Chap.</sup> avoit approuvé cette charitable institu- <sup>XI.</sup> tion, les riches l'avoient changée, & que s'attachans a de nouveaux docteurs, choisis a leur fantaisie, ils faisoient dans ces assemblées bonne chere avec eux, sans se soucier des pauvres; Que c'est ce qu'entend icy l'Apôtre, leur reprochant, que ce n'étoit pas-là avancer, mais reculer; empirer & non profiter. Mais tout cela n'est qu'une conjecture fondée sur leur seule imagination. Car ny l'Apôtre, ny pas un des anciens auteurs ne nous apprend, que les Chrétiens de Corinthe, ou d'ailleurs eussent tiré l'usage de ces banquets sacrez, qu'ils nommoient *Agapes*; de l'imitation des Payens. Ceux qui nous debitent cette exposition, sont les premiers, & comme je crois, les seuls, qui l'ont songé. -En effet quelle apparence y-a-t-il, que les Apôtres du Seigneur & leurs disciples allassent mendier chez les Payens les exemples de leur charité, ou tirer de leurs temples profanes & impies, les formes des institutions Chrétiennes? Et où est celuy qui ne voye que ce sacré & dernier Souper; que le Seigneur fit avec ses disciples,

Chap.  
XI.

ples, avant que de souffrir la mort, & en suite duquel il leur donna & institua le Sacrement de son corps & de son sang, est le vray original des anciennes Agapes des premiers Chrétiens, qu'ils avoyent aussi accoûtumé de scéller par la sainte communion, comme nous le dirons cy-apres ? Joint qu'il ne paroist pas, que l'Apôtre compare icy les dernières assemblées des Corinthiens avec que les premières. Il ne leur dit pas que l'institution, qu'il en avoit faite au milieu d'eux, fust empirée encore que cela fust vray : & qu'à cet égard ils étoient allez en reculant, & non en avançant ; comme le supposent ces nouveaux interpretes. Il dit simplement, qu'ils s'assembloyent, non point en mieux, mais en pis ; c'est à dire (comme chacun void) qu'au lieu de s'amander, de s'édifier, & de devenir meilleurs par l'usage de ces assemblées ; ils s'y gâtoient, & en revenoyent pires. Disons donc, que l'Apôtre parle icy des assemblées solennelles de l'Eglise ; où j'avovè, que les fideles prenoient d'abord leur repas en commun, comme l'Apôtre nous le montrera cy-apres ; mais où le sacrement de la

la

la sainte Cene se celebroit aussi en suite Chap. XL.  
 comme il paroist par tout le discours de  
 Saint Paul ; & où par consequent il ne  
 faut pas douter , qu'il ne se fist des prie-  
 res & des actions de graces , & quelque  
 sermon pour l'edification & la consolacion  
 des assistans ; n'y ayant point d'ap-  
 arence, que cette sacrée ceremonie se  
 passast autrement. L'Apôtre reprend  
 donc les Corinthiens d'y faillir en deux  
 façons ; premierement de ce qu'ils n'en-  
 tiroient pas le fruit de sanctification,  
 pour lequel elles étoient instituées , &  
 c'est ce qu'il entend , quand il dit, qu'ils  
 ne s'assembloient pas en mieux , ou pour le  
 mieux. La parole de Dieu y étoit pres-  
 chée , & le Sacrement s'y administroit  
 pour fortifier les fideles en la foy , pour  
 mortifier leur vieil homme , pour vivi-  
 fier le nouveau en eux , pour allumer  
 leur zele , & leur charité , pour éteindre  
 les passions de leur chair , l'ambition , la  
 vanité , l'envie , la haine & autres ; & en  
 un mot pour les rendre vrais membres  
 du Seigneur Jesus, conformes a son ima-  
 ge, crucifiez avecque luy au monde , res-  
 suscitez & vivans avecque luy a Dieu.  
 C'est-là le mieux , que ces Chrétiens  
 de

Chap.  
X 1.

de Corinthe devoient remporter de ces  
 assemblées de l'Eglise; au lieu qu'ils n'en  
 remportoient rien de semblable; en  
 sortant aussi charnels, & aussi mondains,  
 qu'ils y étoient entrez. C'étoit desja un  
 grand mal. Car c'étoit anéantir le con-  
 seil de Dieu, mépriser sa voix, & son  
 institution, & demeurer dans un tres-  
 dangereux état; étant certain, que le  
 Chrétien, qui n'avance point en la pieté,  
 y recule, & y souffre necessairement  
 quelque déchet; Si bien qu'enfin il se  
 perdra infailliblement; si ce n'est que  
 se reveillant de cette langueur mortelle,  
*Hebr. 12.*  
*12.* *il releve ses mains lasches, & ses genoux dé-*  
*jointes, comme dit l'Apôtre ailleurs, &*  
*se mette a cheminer dans les voyes de*  
 Dieu, pour y faire du progres. Mais  
 bien que cette faute soit lourde, l'autre  
 qu'il reproche icy aux Corinthiens, est  
 encore pire. Car il ajoûte qu'au lieu du  
 mieux, ils *s'assembloyent en pis*; c'est a dire  
 qu'ils abusoient si étrangement de ces  
 assemblées, qu'au lieu d'y acquerir quel-  
 que plus haut degré dans le bien, ils y  
 empirôient, & s'y affermissoyent, &  
 avançoient dans le mal; que non seu-  
 lement ils n'y gagnoyent rien, mais que  
 mesmes

mesmes ils y perdoient beaucoup; qu'au Chap.  
lieu de l'édification, ils y donnoient, <sup>XI.</sup>

& y recevoient du scandale; qu'au lieu  
de la grace du Seigneur ils en rempor-  
toient leur condamnation. Si cela vous

semble étrange, & difficile a compren-  
dre, l'Apôtre vous l'éclaircit dans le ver-  
set suivant, où il remarque plus particu-

lièrement qu'elle étoit la faute de ces  
Chrétiens dans leurs assemblées; Car

*premierement* (dit il) *quand vous vous as-*  
*semblez en l'Eglise, j'entens, ou j'oy dire*

*qu'il y a des partialitez entre vous; & j'en*  
*crois quelque partie.* Ce qu'il dit *premie-*

*rement* montre, que ce n'est icy qu'un des  
articles de leurs fautes; & en effet il y

en ajoutera bien d'autres cy après, non  
moins blâmables, que celle-cy. Il les a

desja repris dès le commencement de  
cette épître, des divers partis, en quoy

leur Eglise étoit déchirée, ceux-cy s'at-  
tachant a un docteur, & ceux-là a un

autre; & comme l'Apôtre l'exprimoit, <sup>I. Cor. 12.</sup>  
*un disant, De moy, ie suis de Paul, & l'au-*

*tre, De moy, ie suis d'Apollos; l'un, De moy*  
*ie suis de Cephass; & l'autre, Quant a moy,*

*ie suis de Christ.* Outre qu'ayant desja  
suffisamment condamné & châtié cette

B malheu-

Chap.  
XI.

malheureuse division , avec son ardeur & sa vehemence ordinaire, il ny a pas grand'apparence, qu'il voulust encore icy leur en faire vn nouveau reproche, il me semble, qu'il montre assez, que la diuision ou partialité, dont il parle icy est toute autre, que celle-là. Car celle-cy regardoit notamment les assemblées de l'Eglise ; elle y paroissoit plus qu'ailleurs ; & il semble que c'est de-là qu'elle nasquit ; veu que l'Apôtre ne dit pas icy simplement, qu'il y a des contentions entr'eux, comme il parloit de cette autre division, qui partageoit differemment leurs esprits, en faveur de quelques uns de leurs Docteurs ; mais il dit expressement, qu'il a appris, que quand ils s'assemblent en l'Eglise, il y a des partialitez entr'eux. Il faut donc dire que ces partialitez, ou divisions, qu'il entend icy, sont celles que l'orgueil de quelques vns produisoit entr'eux dans leurs assemblées, comme il le dira cy après ; C'est que les riches méprisant les pauvres prenoient leur repas a part, sans les attendre, & non tous ensemble en commun. Car de-là il arriuoit que l'assemblée se diuisoit en diuerses bandes, l'vne des riches, qui mangeoyent

geoyent seuls d'un côté, & avant la ve-  
 nuë des autres ; l'autre des pauvres, qui  
 voyant le repas auquel ils avoyent été  
 conviez, commeneé sans eux, offensez  
 de ce mépris, deineuroyent aussi a part  
 de l'autre côté, murmurant & se plai-  
 gnant du peu d'état que l'on faisoit  
 d'eux. Ainsi la Cene du Seigneur, qui  
 étoit le principal de toute l'action, au  
 lieu de lier & unir leurs cœurs ensem-  
 ble, & les mesler tous dans une mesme  
 masse, pour ne faire qu'un mesme corps  
 en Iesus Christ, leur tournoit en occa-  
 sion d'une division & separation scanda-  
 leuse. C'est pourquoy il disoit, qu'ils  
*s'assembloyent non point en mieux, mais bien  
 en pis ;* parce qu'au lieu de la charité, &  
 de la concorde & amitié mutuelle, a  
 quoy ces assemblées les devoient for-  
 mer, elles laissoyent dans leurs cœurs  
 de l'alienation & du mépris, & des se-  
 mences de haine contre leurs freres. Ce  
 defaut de leurs assemblées ayât été rap-  
 porté a l'Apôtre, bien qu'il n'ajoutast pas  
 entierement foy a tout ce que l'on luy en  
 disoit, présupposant eharitablement,  
 que le mal étoit moindre, qu'on ne le  
 faisoit, dit neantmoins qu'il en croit une

Chap.  
XI.

*partie* ; Et afin que l'on ne l'accuse pas, qu'en cela il ayt eu trop de credulité, de se persuader si aisément vne faute si dangereuse d'une Eglise Chrétienne, comme étoit celle des Corinthiens, il allegue dans le verset suivant la raison pourquoy il ne l'a pas jugée incroyable, tirée de la possibilité de la chose mesme ; *Car il faut (dit-il) qu'il y ayt mesmes des hereses entre vous, afin que ceux, qui sont de mise soyent manifestez entre vous.* La raison est evidente. Car les choses impreveuës, & auxquelles nous ne nous sommes jamais attendus, nous surprennent étrangement, quand elles arrivent ; & nous ne pouvons les croire a moins, que nous ne les voyons nous mesmes de nos propres yeux ; au lieu que nous n'avons nulle peine a croire celles, que nous avons preveuës, & dont nous avons desja préjugé dans nôtre esprit, qu'elles pourront bien arriver. L'Apôtre sachant donc ce qu'il avoit appris par la revelation de l'esprit d'en haut, qu'il n'est pas possible qu'il ne s'éleve dans les compagnies des Chrétiens non seulement des partialitez, mais mesmes des heresies, il ne faut pas s'étonner qu'il n'ayt pas treuvé incroyable

crovable tout ce qu'on luy disoit de mes-<sup>Chap.</sup>  
intelligences, & divisions de l'Eglise de <sup>XL</sup>  
Corinthe. Mais parce que cette doctrine de l'Apôtre, de la necessité des heresies, & de l'usage que Dieu en tire parmy les Chrétiens, est d'une part tres-importante a nôtre consolation & édification, & que de l'autre il semble qu'elle ne soit pas sans de grandes difficultez, nous en remettrons l'exposition a vne autre fois, & nous nous contenterôs pour celle-cy de remarquer sur ce que nous avons traité, les instructions, qui nous en reviennent, & de refuter quelques avantages, que l'erreur prétend en vain d'en tirer. La principale instruction, qui s'y presente est l'utilité & la necessité des saintes assemblées parmy les Chrétiens, contre le dégoust & l'orgueil extravagant de certains esprits Visionnaires, qui les méprisent, & s'imaginent qu'il suffit, que les Chrétiens croient & vivent chacun a part soy, sans s'assembler pour servir Dieu en commun. L'avoué qu'il peut arriver, que durant vne extreme persecution, ou dans quelque nation ennemie & idolatre, vn Chrétien se treuve seul, comme autrefois Elie en

Israël, & qu'alors il ne laissera pas de vi-  
 ure, & de subsister dans cette solitude;  
 par le secours & le support du Seigneur,  
 qui n'impute pas une impossibilité à  
 crime. Mais hors ces rencontres tres-  
 rares & tout à fait extraordinaires, les  
 fideles doivent avoir & entretenir vne  
 sainte communion entr'eux, & outre les  
 exercices de pieté, qu'ils font chacun  
 en son particulier, en celebree d'autres  
 en commun, & s'assembler pour cet effet  
 autant, que le permet l'état & la condi-  
 tion des lieux & des temps où ils se trou-  
 vent, pour s'instruire, s'edifier, & se con-  
 soler les vns les autres par l'ouye de la  
 parole divine, & de l'exposition de ses  
 mysteres, par leurs prieres & actions de  
 graces à Dieu, & par la celebration des  
 Sacremens. Nous apprenons clairement  
 de ce lieu, que c'est ainsi que les Apô-  
 tres l'ordonnerent, & que leurs disci-  
 ples le pratiquerent dez les premiers  
 commencemens du Christianisme. Les  
 fideles de Corinthe vivoient dans vne  
 ville idolatre, au milieu d'un peuple  
 Payen, de soy-même ennemy de la ve-  
 rité, & de plus animé par les Juifs à la  
 persecuter, comme **S. Luc** le témoigne  
 dans

dans les Actes. Mais pour tout cela ils <sup>Chap. XI.</sup>  
 ne laissoient pas de s'assembler, & de  
 communier tous ensemble a la Cene du <sup>Actes 18. 12.</sup>  
 Seigneur. Cela mesme que l'Apôtre  
 reprend l'abus, qu'ils y mesloyent, mon-  
 tre qu'il approuvoit la chose au fonds,  
 comme instituée & commandée par  
 Iesus Christ. Il blâme la partialité; Il  
 ne blame pas l'assemblée. Au contraire  
 il la louë evidemment, & ailleurs il la  
 recommande expressement aux fideles  
 Ebrcux, a qui il semble que la persecu-  
 tion en faisoit quitter, ou intermettre  
 l'usage; *Ne delaissons point* (leur dit-il) <sup>Hebr. 10. 25.</sup>  
*notre mutuelle assemblée, comme quelques-uns*  
*ont de coutume.* Et ce que dit nôtre Sei-  
 gneur, que *là où deux, ou trois fideles seule-* <sup>Matth. 18. 20.</sup>  
*ment seront assemblez en son nom, il se trou-*  
*vera au milieu d'eux,* cela dis-je, nous  
 montre clairement, que sa volonté est  
 que ses disciples fassent des assemblées  
 pour son service, non seulement en  
 temps de paix, où ils peuvent se trouver  
 plusieurs ensemble, mais aussi durant la  
 rigueur de la persecution, où il n'est pas  
 possible, qu'ils s'assemblent, qu'en fort  
 petit nombre. En effet les premiers  
 Chrétiens le pratiquerent ainsi; étant

Chap.  
x1.

*Tertull.*  
*de fug. in*  
*persec. c.*  
*14. p. 200.*  
*B.*

*Plin. Ep.*  
*l. 10. ep.*  
*97.*

*Iustin.*  
*Apol. 2.*  
*p. 77. l. 22.*

tellement persuadez de la necessité de ces saintes assemblées, que malgré la cruauté, & la rigueur de leurs Princes & de leurs Magistras, ils n'en delaisserent jamais l'usage. Ils s'assembloyent de nuit, quand ils ne le pouvoient de jour; par portions, & en petit nombre, quand il y avoit du peril a assembler tout le corps d'une Eglise dans vn mesme lieu; comme ils nous l'apprennent eux mesmes dans ce qui nous reste de leurs livres. Pline, ministre de l'Empereur Trajan l'un de nos plus doux persecuteurs, parlant des Chrétiens de Bithynie environ l'an 102. ou 103, de nôtre Sauveur, témoigne qu'à certains jours ils s'assembloyent de grand matin & avant jour pour vacquer a leur service; qui étoit de glorifier Iesus Christ, comme Dieu, en chantant des hymnes a sa louange, & en s'obligeant tous a garder inviolablement sa discipline, en renonçant au larcin, a l'adultere, & aux autres vices du monde, & en vivant sobrement, justement & religieusement. Iustin Martyr, quarante cinq ou cinquante ans apres, nous represente plus au long, & plus particulierement la nature de

de leurs assemblées; qu'elles se faisoient Chap.  
au jour, que les Payens appelloient *le* XI.  
*jour du Soleil*, qui est nôtre Dimanche;  
que tous les fideles s'y treuvoient, tant  
ceux de la ville, que ceux de la campa-  
gne d'alentour; que là on leur lisoit les li-  
vres des Apôtres ou des Prophetes, &  
cela autant qu'il étoit a propos; Que  
le Pasteur faisoit en suite le sermon au  
peuple, pour l'instruire, & l'admonester,  
& l'exhorter a l'imitation des belles &  
saintes choses, qui nous sont enseignées  
dans l'Ecriture; Qu'apres cela tous fai-  
soient ensemble leurs prieres a Dieu; &  
que la priere faite, l'on presentoit du  
pain & du vin avec de l'eau; Que le  
Pasteur faisoit des oraisons & des actiôs  
de graces; & que le peuple ayant dit  
amen, on luy distribuoit les choses beni-  
tes, c'est a dire le pain & le vin du Sa-  
crement, & qu'enfin les assistans fai-  
soient leurs aumônes chacun selon sa  
volonté, ou ses moyens; que les aumô-  
nes se ramassoient & dispensoient par  
l'avis du Pasteur, aux pauvres & aux  
orfelins & aux autres necessiteux. D'où  
vous voyez pour vous le dire en passant,  
la conformité de nos assemblées avec  
celles

Chap.  
XI.

celles des meilleurs & plus anciens Chrétiens; & combien elles étoient simples, & tout a fait éloignées de la pompe & diversité des ceremonies, que le Pape & ceux de sa communion pratiquent aujourd'huy, & qu'ils estiment si nécessaires, qu'ils ne pensent pas que l'on puisse bien servir Dieu autrement. C'est ce que nous avons a recueillir d'instruction de ce que l'Apôtre nous dit icy des assemblées Chrétiennes. Examinons maintenant ce que l'erreur prétend en tirer a son avantage. Pour le lieu des assemblées, vous savez combien ceux de Rome sont atachez a leurs temples; qu'ils les dédient & consacrent avec mille ceremonies scrupuleuses, avec des oraisons, où ils prient Dieu, *qu'il y apparaisse; & demandent a Iesus Christ, qu'il y repande son Saint Esprit; que la grace de sa visitation répandue en ce lieu-là sy étende par tout; qu'il le benisse & le garde, & qu'il verse continuellement sa grace sur cet edifice-là, si bien que tous ceux, qui l'y invoqueront ressentent le secours de sa miséricorde; que ses yeux soient toujours ouverts de nuit & de jour sur cette maison-là; qu'il reçoive tous ceux qui l'y adoreront; & leur soit*

*Pontif.  
Rom.  
Part. 2. de  
Consecr.  
Ecles. A.  
220. &  
suiv. ar.  
tes.*

soit propice ; Que son Esprit des sept diffé- Chap.  
 rentes graces y descende, en une pleine abon- XI.  
 dance ; qu'il la purifie & la consacre , & qu'il  
 daigne l'honorer d'une perpetuelle abondance  
 de sanctification ; Que par la grace de son  
 Saint Esprit, les malades y soient gueris, les  
 infirmes soulagez, les boiteux redressez, les  
 lepreux nettoyez, les aveugles illuminez, les  
 demons chassez hors des corps humains ; qu'il  
 s'y face enfin toutes sortes de miracles ; & que  
 Dieu y entre & y habite, comme en sa mai-  
 son. Presumant sans raison, que Dieu  
 exauce ces demandes qu'ils luy font  
 sans son autorité, ils tiennent en suite,  
 que Dieu est present dans ces bâtimens-  
 là d'une faÿon particuliere, & tout au-  
 trement qu'il n'est pas ailleurs ; qu'il est  
 bien meilleur d'y prier qu'ailleurs, & que  
 les services que l'on y presente au Sei-  
 gneur, luy sont plus agreables, mieux  
 receus & de plus grande efficace, que  
 ceux qu'on fait en d'autres lieux. Imbus  
 de ces opinions ils estiment, que tels  
 lieux ainsi consacrez, c'est a dire des  
 temples & des oratoires sont necessaires  
 aux Chrétiens, non seulement pour s'y  
 assembler, & y prier & entendre la pa-  
 role de Dieu tous ensemble ; mais aussi  
 pour

Chap.  
XI.

pour y faire leurs oraisons chacun a part, & pour y sacrifier, & y garder les reliques des Saints; D'où vient la coûtume qu'ils ont de dresser des Eglises ou des chappelles dans tous les lieux, où ils peuvent; mésmes dans les villes, & dans les pays, où il n'y a encore aucun Chrétien. Si les Apôtres de Iesus Christ avoyent eu ces sentimens, ils en auroyent aussi usé en la mesme sorte. Ils auroyent basty des temples, ou du moins des oratoires & des chappelles dans les lieux, qu'ils convertissoyent a la foy Chrétienne; & S. Luc nous l'auroit remarqué dans leurs Actes; tout ainsi que nous lisons dans les relations des voyages de Xavier, & d'autres semblables Apôtres du Pape aux Indes, au Japon, & en la Chine, que dés qu'ils mettoyent le pied en quelque pays pour y prescher leur religion, ils ne manquoient pas aussi tost d'y dresser quelque temple ou quelque chappelle, mesme avant qu'ils y eussent encore fait aucun Chrétien; & qu'à mesure qu'ils y avançoient leurs conquestes, ils y multiplioyent aussi ces edifices sacrez; avec tant d'affection, qu'ils nous racontent que leurs Martyrs mesmes,

mesmes, étant dans les prisons des infidelles pour leur religion, y faisoient & agençoient quelque chappelle le plus proprement qu'il leur étoit possible; comme si sans cela l'on ne pouvoit conserver, ni exercer le Christianisme. Mais quant aux Apôtres de Iesus Christ, nous ne treuons point dans l'histoire de leurs courses & de leurs combats, qu'ils ayent jamais pu le soin ou de bâtir eux mesmes aucun temple, ou de recommander a leurs disciples de le faire. Ils se contentoyent d'edifier à Iesus Christ des Eglises vivantes & animées, c'est à dire des societez de fideles. Il ne paroist point, qu'ils luy ayent jamais bâty ou dedié aucune Eglise materielle de bois & de pierre. Long-temps mesmes apres eux nous voyons, que c'est vn reproche que les Payens font a leurs disciples, qu'ils ne construisent ny ne dressent aucuns temples pour y exercer leurs services religieux. *Pourquoy n'ont ils point d'autels* (disoit le Payen Cecile disputant contre les Chrétiens) *pourquoy n'ont ils point de temples, ni de simulacres,* c'est à dire d'images, ou de representations connuës. Et ce n'est pas Cecile seul, qui

*Arnob.  
contr.  
Gent. L  
6. in.ii.*

*Minut.  
in Oct. xx.*

*p. 24*

Chap.  
XI.

Origen.  
contr.  
Cels. L. 8.  
p. 400.

qui leur parle ainsi ; le Philosophe Celsus playdant la mesme cause , leur fait aussi le mesme reproche ; Je l'aïsse-là pour cette heure les autels , & les images , dont toute la communion du Pape est pleine. Mais eust-il pas fallu que ces Payens , hommes savans & éloquens , eussent été insensez & enragez de tenir ce langage aux premiers Chrétiens , s'ils eussent eu des temples , comme ceux de Rome en ont aujourd'uy , je ne diray pas en Italie & en France , mais comme ils en avoyent nagueres dans le Japon & dans la Chine , au temps qu'on les y persecutoit ? Aussi ne lisons nous point , que jamais les Payens de ces pays-là ayent fait aux Iesuites aucun reproche semblable a ceux , que les anciens Gentils de la Grece & de Rome faisoient autresfois aux premiers Chrétiens. D'où vient cette difference , sinon de ce qu'en effet ces premiers Chrétiens n'avoient point de temples , comme ceux-cy en ont ? Mais ce qui le montre encore plus clairement , c'est que les premiers Chrétiens , repondant a ces reproches , ne disent jamais qu'ils ayent des temples ; Origene disputant contre Celsus , dit

Orig. là  
n. 5<sup>me</sup> p.  
401. c. xiv.  
402.

dit qu'en effet ils se gardent bien de bâtir des temples morts & inanimez a Dieu, l'auteur de toute vie; que le corps pur & sacré du Sauveur du monde est nôtre vray temple; que nos corps animez de son Esprit sont aussi les temples de Dieu; & enfin que l'Eglise toute entiere bâtie des fideles, comme d'autant de pierres vives & précieuses, est le grand & divin temple du Seigneur. S'ils avoyent alors des Eglises semblables a celles qu'ont aujourd'huy ceux de Rome, dediées & consacrées avec de grandes ceremonies, où l'on sacrifie, où l'on pretend que la Divinité soit présente, comme en son siege & en son domicile, qu'elle s'y montre & y reçoit les prieres des siens, & leur y distribuë ses graces & ses miracles; avec quel front pouvoient dire ces Chrétiens, qu'ils se gardoyent bien de bâtir a Dieu des temples inanimez? puis que ces Eglises de Rome ne sont autre chose que des temples de bois & de pierre; c'est a dire inanimez? Mais quelque claire que soit cette verité, ces Messieurs veulent pourtant nous persuader a toute force, que dez le temps des Apôtres les Chrétiens avoyent des temples

ples de mesme nature & pour les mesmes usages que les leurs; & ils pretendent mesme le prouver par ce passage de S. Paul, que nous avons exposé. Vous vous en étonnerez peut-estre; mais ce n'est icy qu'une de leurs hardiesses ordinaires. L'Apôtre (disent-ils) écrit icy formellement que les Corinthiens s'assembloyent en l'Eglise. *Quand vous vous assemblez* (dit-il) *en l'Eglise*. Ils avoyent donc (disent-ils) des ce temps-là des temples, comme les nôtres. Premièrement quand je leur accorderois, que l'Eglise soit icy le lieu, où se faisoit l'assemblée des fideles, toujourns seroit-ce la derniere des impertinences d'en conclurre, que les lieux, où s'assembloyent les premiers Chrétiens, fussent des temples, comme les leurs, c'est a dire des bâtimens non seulement publics, mais encore consacrez a la Divinité en la forme que le sont aujourd'hui les Eglises de Romè, pour y sacrifier vne victime réellement propitiatoire, pour y eriger des images sacrées, pour y invoquer les Anges & les Saints, pour y sanctifier nos services par la sainteté du lieu, & pour y avoir Dieu present d'une fasson

toute

route particuliere. Les lieux où s'assembloient aujourd'hui ceux de nôtre religion s'appellent bien des Eglises, & meismes abusivement & improprement des temples; & neantmoins rien de tout cela ne s'y treuve. Ce ne seroit donc pas assez pour gagner leur cause de prouuer que dés-lors les lieux où s'assembloyent les premiers Chrétiens, s'appelloyent Eglises; s'ils ne nous montrent, que ces Eglises-là étoyent semblables aux leurs; consacrées avec les mêmes ceremonies; dédiées avec mêmes prières, pleines d'images, comme les leurs, & pareillement destinées à être le domicile propre & particulier de la Divinité presente; & autres choses semblables inconnues aux Apôtres & a leurs premiers disciples. La consecration mesme de leurs Eglises, qui selon eux les fait proprement ce qu'elles sont, n'est venue que fort tard en usage; comme il paroît de ce qu'il ne s'en treuve nulle forme ny dans les constitutions de Clement, ny dans le faux Denys Areopagite; dont les livres n'ont été forgez que bien tard dans le quatriesme & cinquieme siecle. Mais je dis en second lieu, qu'ils s'abusent en l'exposi-

E tion

Chap.  
X I.

tion des paroles de l'Apôtre en prenant le mot d'*Eglise* pour la maison, où se faisoit la sainte assemblée des fideles. Les écrivains sacrez n'employent nulle part le mot d'*Eglise* en ce sens, qui ne luy a été donné que long-temps depuis par un abus de langage, attribuant improprement au lieu le nom de l'assemblée, qui s'y fait. L'Écriture du Nouveau Testament ne prend jamais le mot d'*Eglise* qu'en deux significations; la premiere, la plus commune & ordinaire, & presque perpetuelle, pour dire la société des fideles; comme quand le Seigneur dit, *qu'il edifiera son Eglise, & Dis-le a l'Eglise;* & ainsi presque par tout ailleurs; L'autre plus rare & moins commune, & qui ne se treuve qu'en trois ou quatre lieux, pour dire une sainte assemblée de fideles pour vacquer aux choses de la religion; comme quand Saint Paul defend aux femmes *d'enseigner dans les Eglises;* c'est a dire dans les Saintes congregations du peuple de Dieu. C'est en ce sens que Saint Paul a icy employé ce mot; *Quand vous-vous assemblez en l'Eglise;* c'est a dire, non dans vn temple, mais en la sainte compagnie des fideles,

Matth.

16.

Matth.

18.

1. Cor. 14.

34.

deles, qui s'assemble pour les exercices de la Religion ; en la mesme sorte que l'on dit *s'assembler en synode, en consistoire, ou au Senat* ; ce qui signifie evidemment non le lieu, mais la compagnie ou l'assemblée du Synode, du Consistoire, ou du Senat. Et c'est encore en la mesme sorte, que l'Apôtre entend ce qu'il ajoûte un peu après ; *Méprisez-vous l'Eglise de Dieu ?* Il veut dire l'assemblée des fideles. Et il ne sert de rien d'alleguer, qu'il oppose l'Eglise, dont il parle, aux maisons des particuliers ; *Navez-vous pas des maisons pour manger & pour boire ? Méprisez-vous l'Eglise de Dieu ?* Car il est clair qu'il oppose, non tant les lieux, que les personnes ; qui s'y treuvent, c'est a dire les domestiques d'un homme particulier, en présence desquels il pouvoit manger seul, si bon luy sembloit, a tous les fideles assemblez, devant lesquels le mesme ne se pouvoit faire sans impudence. Et ce qui suit montre clairement, que par l'Eglise il entend les personnes, & non le lieu de l'assemblée : Car apres avoir dit, *Méprisez-vous l'Eglise de Dieu ?* il ajoûte tout d'une suite, *Faites vous honte à ceux qui n'ont pas dequoy ?* Signe evident ;

Chap.  
XI.

que par l'Eglise il entend les personnes  
 assemblées, dont les pauvres faisoient  
 sans doute la plus grand' partie. Mais  
 me direz vous, tant y a qu'il se faisoit  
 dez-lors des assemblées par les Chré-  
 tiens, & elles ne pouvoient se faire  
 qu'en quelque lieu. Je l'avoué; mais je  
 dis qu'elles se faisoient en des maisons  
 particulieres, tantost chez l'un, & tantost  
 chez l'autre, selon qu'il étoit plus à pro-  
 pos; & non dans un lieu public, bâty &  
 construit pour cet usage; Les persecu-  
 tions ne le permettoient pas, & les  
 Juifs & les Payens ne l'eussent pas souff-  
 fert; Et ce que nous rapportions cy-de-  
 vant, que ces assemblées se faisoient de  
 nuit & avant jour, le montre si claire-  
 ment, que je ne puis assez m'étonner, de  
 ce que non seulement ceux de Rome,  
 mais quelques-uns mesmes de ceux, qui  
 s'en sont separez, ayent peu s'imaginer  
 que les fideles de ce temps-là s'assem-  
 blassent dans des Eglises publiques; pour  
 ne point alléguer que Saint Paul étant a  
 Ephese enseigna deux ans entiers dans  
 l'école d'un certain particulier, nommé  
 Tyrannus, ny de diverses autres remar-  
 ques de la premiere antiquité Chré-  
 tienne,

Actes  
19.9.

tienne, qui prouvent la mesme chose, <sup>Chap.</sup>  
Il semble que l'on en demeura en ces <sup>XI.</sup>  
termes jusques a la fin du deuxiesme sie-  
cle, ou les Chrétiens se voyant en grand  
nombre & la fureur des Payens un peu  
adoucie, commencerent a s'assembler  
non en des temples, mais dans leurs ci-  
metieres; & cela dura assez long-temps  
jusques a ce qu'après la persecution de  
Decius vers la fin du troisieme siecle,  
jouissans d'une plus grand' libertè, ils  
bâtirent des oratoires, où ils faisoient  
leurs assemblées. Ces oratoires furent  
tous démolis & ruynez par l'Edit de  
Diocletien. Et Dieu ayant bien tost après  
rendu une pleine & assurée paix aux  
Chrétiens par l'Empereur Constantin,  
alors se voyant dans la sureté & dans l'a-  
bondance, ils releverent leurs Eglises;  
mais beaucoup plus grandes, & plus ma-  
gnifiques, qu'elles n'avoient jamais été  
auparavant; y ajoutant encore tout ce  
qui se pouvoit d'embellissemens &  
d'enrichissemens; a bonne intention, je  
l'ayoué, pour attirer les Payens a eux  
par la pompe & par les ornemens exte-  
rieurs, a quoy ils étoient accoustumez;  
mais par vne prudence peu heureuse; ce

Chap.  
XI.

dehors ayant prejudicié au dedans ; la plupart se contentant de ce service charnel sans se soucier de parer le dedans de l'ame , où est toute la beauté de l'Epouse du Seigneur ; tant qu'enfin de ces petis commencemens s'est peu à peu formée cette grossiere devotion, demy Juive & demy Payenne , que la plupart de ceux de Rome ont pour les bâtimens de pierre & de bois , y r'enfermant la grace & la sanctification , & y évoquant ( à ce qu'ils prétendent ) la Divinité mesme , toujours presente , si vous les en croyez , dans leurs ciboires , & sur leurs autels. Louons Dieu, Freres bien-aymez , qui a repurgé & nôtre foy , & nos assemblées, de toutes ces erreurs , & des abus qui les suivent. Gardons nous bien d'attacher nos cœurs aux colonnes & aux murailles de nos Eglises ; ou de nous imaginer, que Dieu répande dans ces choses materielles & inanimées quelque vertu capable de nous sanctifier. Le temple de Salomon avoit des avantages fondez sur la promesse expresse de Dieu & proportionnez a l'enfance de l'Eglise ; & neantmoins vous saluez comment le Seigneur traite ceux,

qui

qui en faisoient bouclier, & qui y met-<sup>Chap.</sup>  
toient leur confiance ; criant sans cesse <sup>XI.</sup>  
*le Temple, le Temple, le Temple de l'Eternel.*  
Combien moins nous pardonnera-t-il  
cette puerile erreur, de chercher nôtre  
justice, ou nôtre sanctification en ces  
edifices *morts, & inanimez?* a nous, a qui  
le grand Prophete & Sauveur du mon-  
de a appris, qu'il ne faut plus de <sup>Jean 4.</sup>  
ormais adorer Dieu en la montagne de <sup>21.23.</sup>  
*Guerizim, ny en celle de Jerusalem, mais en esprit & en*  
*verité; & a qui il a promis qu'il sera au*  
*milieu, non de nos temples, mais de*  
*nous, là où nous serons assemblez en son nom;*  
c'est a dire en quelque lieu que se puisse  
estre, & a qui son Apôtre a commandé  
de faire priere en tout lieu, <sup>1. Tim. 2.</sup>  
levant nos mains <sup>8.</sup>  
*pures a Dieu, sans ire & sans question?* Ce  
n'est pas le temple, qui sanctifie l'assem-  
blée ; C'est l'assemblée, qui sanctifie le  
Temple. Nous prions & oherissons le  
lieu, pour la liberté que nous avons d'y  
venir servir Dieu tous ensemble. C'est-  
là tout le fruit, que nous en tirons ; c'est  
a cela qu'il nous sert ; en quoy consiste  
son prix. S'imaginer, que pour avoir  
prié icy plustost qu'en un autre lieu, vô-  
tre priere soit meilleure, & qu'elle monte

plus aisément au ciel, c'est la pensée d'un enfant; indigne, non seulement d'un Chrétien, mais d'un homme raisonnable, qui fait que Dieu est par tout, & qu'il nous void & nous entend en tous lieux également, & qu'il regarde le cœur, & n'aime & n'aggrée, que la pureté & la sainteté de l'ame. Iouissons ainsi Freres bien-aymez, de la grace, que le Seigneur nous fait de pouvoir nous assembler icy devant luy en toute liberté & seureté par la clemence, & sous la protection de nôtre glorieux Monarque. Purifions ces assemblées des fautes, que l'Apôtre reproche icy aux Corinthiens; Bannissons en les partialitez, les divisions, les noises, & les querelles. Quelle horreur, quel scandale, & quelle honte, que dans l'assemblée des Saints, des membres de Iesus Christ, le Saint des Saints, & le Prince de paix, il se voye quelquefois de semblables desordres! Que tout s'y passe dans l'honnesteté, dans la bien-seance, & dans la modestie digne du nom de Chrétiens, que vous portez. Apportez y des ames religieuses, attentives aux mysteres de Dieu, dociles a ses commandemens,  
égale-

également ardentes & a l'invoquer & a le louer & a le louer. Aimez vos Freres, qui sont assemblez avecque vous ; Respectez le Seigneur Jesus , qui daigne se treuver au milieu de vous ; Ayez aussi égard aux yeux des Saints Anges, qui honorent vos assemblées de leur presence. O Dieu, pardonne nos fautes passées, & nous fais la grace de mieux sanctifier tes assemblées a l'avenir ; afin qu'apres celles de ce siecle, tu nous reçoives un jour en celle de ces premiers nays, dans le royaume eternel de ton Fils ; auquel avecque toy & le Saint Esprit soit loüange & gloire aux siecles des siecles, AMEN. Chap. XI.

## SERMON